RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE du jeudi 24 octobre 2019

<u>Présents</u>: Guy Ernon, Hilde Broers, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen,

Rik Tomsin, Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen: Membres

Joris Gaens: Président

Maike Stieners: Directeur général

SEANCE PUBLIQUE

1. Déclaration d'engagement à participer à la prévention intercommunale

En avril 2019, le gouvernement flamand a approuvé une décision autorisant les comités locaux à utiliser une subvention structurelle pour développer et renforcer leurs activités en matière de prévention au niveau de la santé. Logo et CAD Limburg peuvent prendre le rôle dirigeant à cet égard. Le conseil est invité à approuver une coopération dans le domaine de la prévention.

Accord à l'unanimité

Approbation de la déclaration d'engagement à participer à la prévention intercommunale.

2. Communication des statuts des conseils consultatifs

Lors du conseil communal du 26 septembre 2019, les statuts des différents conseils consultatifs ont été approuvés, y compris ceux du conseil consultatif de bien-être et du LOK (Commission locale d'accueil d'enfants)

Accord à l'unanimité Communication des statuts

3. Communications

Prise de connaissance du courrier adressé au Président et membres du Conseil de l'Aide Sociale

SEANCE FERMEE

4. Prise de connaissance des Bureaux Permanents

Le Conseil prend connaissance des décisions prises par les Bureaux Permanents du 26 septembre, 8 et 22 octobre 2019.

Prise de connaissance des Bureaux Permanents.

DE LA PART DU CPAS

Directeur générale Le Président

Maike STIENERS Joris GAENS